

LES 04 & 05 Avril 2023 !

1er SYNDICAT DU GROUPE FNAC
 1er SYNDICAT DU GROUPE FNAC-DARTY

JE VOTE POUR LA LISTE CFTC

COLLÈGE CADRES



DURANT LES 4 PROCHAINES ANNÉES

Les Cadres à la CFTC s'engagent à :

Soutenir le pouvoir d'achat de TOUS les cadres :

- Augmentations collectives pour tous, au-delà des pieds de grille,
- Augmentations individuelles,
- Monétisation CET,
- Arrêter les primes non versées aux cadres alors que cadre légal le permettait 2019 (400€), 2022 (400€),

Les Cadres à la CFTC se battent pour :

Revenir au rattrapage des items VACA mensualisés sur l'année (paiement au meilleur des deux) comme c'était le cas après la mise en place de la mensualisation,

Avoir les objectifs VACA en temps et en heure, c'est à dire en début d'année et pas en avril voire plus tard,

La suppression progressive des tâches chronophages (auto-contrôles immanquables, sav/sc, etc)

Ouverture- fermeture du magasin la même journée et pompiers de service 60h/semaine : STOP !

Ils ont choisi la CFTC



Les Cadres à la CFTC proposeront entre autres :

Télétravail possible sur des journées complètes pour des tâches le nécessitant (préparation des entretiens annuels-formations teams)

VACA « économies énergie » :

- Comparaison vs 2021 et 2022 afin de prendre en compte l'historique des températures externes = impact important sur consommation

À la CFTC, comme en magasin, Cadres, Agents de Maîtrise et Non-Cadres font partie d'une même équipe !

UN SYNDICAT "HUMAIN" QUI RASSEMBLE

AU LIEU DE DIVISER !

VOTEZ
CFTC



ÊTRE CADRE À LA CFTC

on rénove l'image du syndicalisme !

ÇA SERT À QUOI ?

À la CFTC, comme en magasin, Cadres, Agents de Maîtrise et Non-Cadres font partie d'une même équipe !

SANS DONNER DE LEÇON, DURANT 4 ANS NOUS AVONS TRAVAILLÉ POUR VOUS, EN RESTANT À VOS CÔTÉS SUR LE TERRAIN !

Demande de compensation des Jours Fériés lorsqu' ils sont placés sur un repos dominical et respect du nombre de jours travaillés.

Prise en compte des jours de récupération dans la matrice des forfaits cadres

Faire respecter l'amplitude horaire maximale de travail des cadres - Accord 35H : 9h par jour Max

Défense des conditions de travail des salariés avec notamment l'alerte sur la charge de travail

Mise en place du DU (risques professionnels) pour les Directeurs et les RRHR, intervention en région et en central (CSSCTR et CSSCTC)

Favoriser l'embauche des RDA dans les départements et de suspendre le triple périmètre (Pôle service) pour les RD.



Cadre d'Astreinte : Rémunération des temps d'interventions sur alarmes et prise en compte dans le forfait cadre.

Formation des CODIR sur la gestion de conflit, notamment les nouveaux RD

Favoriser l'embauche & l'évolution vers l'agent de maîtrise afin de procéder aux ouvertures et fermetures de magasins.

Développer la formation des cadres lors de leur parcours d'intégration et la gestion de conflit (SAV, période COVID)

Demande de valorisation salariale avec des enveloppes individuelles

UN SYNDICAT "HUMAIN" QUI RASSEMBLE AU LIEU DE DIVISER !

LES 04 & 05 Avril 2023, JE VOTE CFTC !